

**Zeitschrift:** Revue historique vaudoise  
**Herausgeber:** Société vaudoise d'histoire et d'archéologie  
**Band:** 127 (2019)

**Artikel:** L'autre contribution suisse, et vaudoise, à la Grande Guerre  
**Autor:** Le Bec, Erwan  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-954792>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 23.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

ERWAN LE BEC

## L'AUTRE CONTRIBUTION SUISSE, ET VAUDOISE, À LA GRANDE GUERRE

Ce pourrait être, en termes d'investissement et de coût humain, la plus grande participation de la Suisse à un conflit moderne, hors de ses frontières. D'août 1914 à novembre 1918, des milliers et des milliers d'enfants du pays sont partis se battre dans les rangs de la Triple-Entente, côté français. Ils se sont retrouvés dans la boue des Flandres ou d'Artois, dans les bureaux ou hôpitaux de l'arrière, dans les camps de prisonniers de Prusse, sur des croiseurs décimés par les torpilles, dans le désert d'Afrique du Nord ou encore les épopées des Dardanelles ou d'Orient. Du sang vaudois a coulé à Verdun ou dans la Marne, le total de morts, frisant les 2000 hommes, touchant ainsi presque chaque ville et chaque village, surtout vaudois ou genevois.

Jusque-là rien de totalement nouveau. Dans l'immédiat après-guerre, le souvenir de l'engagement de ces cohortes mêlant volontaires et réservistes a été largement entretenu dans les milieux patriotiques, désireux d'intégrer ces mouvements contemporains dans la continuité du Service étranger. Le lyrique major Paul de Vallière y contribue largement en 1920, faisant l'éloge de plus de 10 000 Suisses partis combattre pour le droit et la liberté, et percer parmi les premiers la ligne Hindenburg<sup>1</sup>. Bien malgré eux, les survivants et les victimes ont été les objets d'une construction mémorielle paradoxale : les hauts faits des volontaires et légionnaires partis de Suisse permettaient aux figures politiques et militaristes d'après-guerre d'entretenir la légende du mercenariat et de la réputation des combattants suisses à l'étranger, alors que ces vétérans suisses tombaient dans la misère et devenaient dépendants des bonnes œuvres<sup>2</sup>. Il a fallu longtemps pour que cet aspect de la Suisse de 1914-1918 ne soit plus l'apanage de la seule histoire militaire, mais aussi un volet d'une histoire plus englobante et sociale d'une Suisse loin d'être isolée et indemne au cœur de la Grande Guerre<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> *Feuille d'Avis de Lausanne* du 24 mars 1920, p. 12.

<sup>2</sup> *La Revue* du 10 septembre 1920, p. 2 ou *Feuille d'Avis de Lausanne* du 24 octobre 1919, p. 8.

<sup>3</sup> Christophe Vuilleumier (dir.), *La Suisse et la guerre de 1914-1918*, Genève: Slatkine, 2015.



La mémoire des volontaires suisses de 1914 échappera à la plupart des monuments aux morts d'après-guerre pour se limiter aux souvenirs de la colonie française et des vétérans. Rare exception, le monument « Aux Français de Genève et aux volontaires suisses morts pour la France », ici lors du passage d'Edouard Herriot, figure de la III<sup>e</sup> République, en 1924. (© Source gallica.bnf.fr/BnF)

La masse documentaire, essentiellement franco-anglaise, produite par l'élan commémoratif du Centenaire de la Grande Guerre incite aujourd'hui à aller plus loin. Il permet de dépasser le discours très généraliste survivant à l'après-guerre en vérifiant et en croisant les données, en arrivant plus près des réalités individuelles. De quoi dresser quelques portraits, profils et clés de compréhension des poilus suisses de 14-18. C'est le propos des lignes qui vont suivre.

Ces dernières années ont ainsi vu les archives départementales françaises, dans lesquelles sont versées les dossiers des appelés et des volontaires, être enfin accessibles à distance, quoiqu'avec de notables lacunes. Les fiches des Morts pour la France ont de même été numérisées et patiemment indexées par une foule de passionnés bénévoles. Cet élan civique et cette mise à jour des outils archivistiques ont permis la mise en place des moteurs de recherches fonctionnels, comme celle du Grand Mémorial, ainsi que

des bases de données comme la nôtre. Dans notre cas<sup>4</sup>, nous avons extrait la liste des hommes natifs de Suisse et déclarés morts, ou non morts, pour la France : 1899 hommes en tout, une fois éliminés doublons et erreurs. Les entrées ont ensuite été complétées avec le plus de données biographiques possible, de sorte que 50 % des profils peuvent être considérés comme aboutis. Il s'agit d'une méthodologie qui entraîne évidemment plusieurs biais. Il est par exemple impossible pour l'heure de donner avec certitude une nationalité à ces hommes, de sorte qu'ils témoignent surtout d'un bassin de population au sens économique et social, celui de la Suisse élargie à ses abords et à sa diaspora, plutôt que d'une nationalité définie. Ce qui reste au passage une clé de lecture cohérente, à une époque, l'immédiat avant-guerre, où l'acquisition du droit de cité cantonal et de la nationalité suisse est encore d'une grande facilité<sup>5</sup>. L'autre écueil consiste à faire parler ceux qui ne sont pas revenus des tranchées, cette masse d'hommes hétérogène aspirée par la Guerre, pour les autres, les survivants du front, dont seule une liste très partielle est disponible, fournissant un maigre éclairage complémentaire.

#### **APRÈS LA CRISE DE JUILLET 1914, LE RAPPEL D'UNE COHORTE D'ACTIFS ET DE VÉTÉRANS**

Le tocsin d'août 14 ainsi que par la suite les bureaux de Paris, Lyon, Annecy, Besançon ou Belfort, voient arriver de Suisse 69 % de rappelés et de vétérans. D'anciens conscrits (pour la moitié) ou d'anciens engagés volontaires, dans les deux cas antérieurs à la classe 1911, alors déjà sous les drapeaux en France. C'est sans doute ce chiffre qui déconstruit le plus le mythe de l'élan patriotique cher au major de Vallière<sup>6</sup> : la Suisse d'alors hébergeait de nombreux Français, binationaux et suisses naturalisés français, installés sur le territoire avant ou après leurs classes. Au tocsin donc, la quasi-totalité de rappelés décide de remplir leurs obligations, quand bien même la tentation de rester caché en neutre Helvétie devait être forte. C'est cette société, disparate, composée de nombreux réservistes et surtout fortement marquée par le statut de l'uniforme, qui a fonctionné selon ses propres réflexes en 1914.

**4** Cette base de données se fonde essentiellement sur les ressources suivantes : Fichier nominatif des militaires français décédés de 1914 à 1919 (Bureau des archives des victimes des conflits contemporains, Caen, et Service historique de la Défense [SHD], Vincennes, disponible en ligne et indexé sur [www.memoire-deshommes.sga.defense.gouv.fr](http://www.memoire-deshommes.sga.defense.gouv.fr)), les registres matricules d'Algérie (Archives nationales d'outre-mer, Aix-en-Provence, disponibles en ligne et indexés sur [www.anom.archivesnationales.culture.gouv.fr](http://www.anom.archivesnationales.culture.gouv.fr)), et les registres matricules des 91 départements (Archives départementales, sous-série 1R, partiellement indexés).

**5** Regula Argast *et al.*, « Citoyenneté, nationalité et formation nationale en Suisse, 1798-1925 », in *Studien und Quellen : Zeitschrift des Schweizerischen Bundesarchivs*, 29, 2003, pp. 129-160.

**6** Notamment Paul de Vallière, *Honneur et fidélité, histoire des Suisses au service de l'étranger*, Lausanne : Les Éditions d'Art suisse ancien, 1940.



La très active œuvre en faveur des volontaires suisses, engagée avec la colonie de Paris et la diaspora suisse dans l'encouragement aux engagés et leur aide sociale, est sans doute derrière cette manifestation de charité, à Noël 1918. On devine de la multiplication de ces actions que le retour des volontaires dans l'après-guerre a été très difficile. Le très naïf et patriotique dessin est signé Régnault Sarrasin (1886-1943), peintre bâlois de paysages et affichiste occasionnel. (© Commons. Reproduction IWM)

Ajoutons qu'en Suisse, territoire qui reste encore aujourd'hui la première communauté française hors de ses frontières, une part de choix existait déjà selon la législation en place : les enfants de familles binationales, nés en Suisse, décidaient de leur nationalité et donc du pays où ils accompliraient leurs obligations militaires durant leur 21<sup>e</sup> ou 22<sup>e</sup> année suivant les cas<sup>7</sup>. Pour toutes les générations postérieures à la classe 1913, celles qui ne devaient guère se douter de son sort, une simple déclaration écrite suffisait ainsi pour rester en terrain neutre.

Les profils de ces 69% de rappelés sont d'une grande diversité. Outre les légionnaires, il y a surtout de jeunes hommes qui avaient simplement effectué leur service, de l'autre côté de la frontière, avec plus ou moins de bonne volonté. Prenons Louis Dupraz, pêcheur à Nyon. Enfant naturel, recensé à Thonon sans doute par origine familiale, il y fait ses classes en 1911, mais déserte en Suisse quelques mois plus tard. Condamné avec sursis, il obéit tout de même au rappel de 1914 et est porté disparu dans la Somme lors des premières offensives. Ou Gustave Louis Raphoz, Lau-sannois de 1897, manœuvre, qui signe en 1914 au 22<sup>e</sup> chasseurs avant d'être appelé. À côté, Alexis-Marius Bourgeois, musicien natif de Gimel, inscrit à Mouthe, d'abord ajourné pour faiblesse et varices, fait ses classes sans écueil à Besançon et retourne à Gimel. Rappelé dans la territoriale, il survit à trois ans au front avant de se donner la mort, d'un coup de fusil dans la bouche, en janvier 1917 dans l'Aube.

Aux côtés des citoyens français ou binationaux au parcours «ordinaire», un lot non négligeable d'anciens volontaires des troupes également ordinaires. Comme Édouard Jules Ducrot, visiblement binational, de Montreux. Il s'engage quelques jours après ses 18 ans à Mâcon (Saône et Loire) pour le 134<sup>e</sup> d'infanterie. Un larcin à la caserne l'enverra au tribunal en 1905, mais n'empêchera pas son rappel en 1914. Il est tué à Perthes-les-Hurlus le 28 septembre 1915, tout juste remis d'une blessure. Ce résidant de La Sallaz était orphelin de père, à l'image d'un autre ancien volontaire, Henri Auguste Coulon, qui avait lui perdu sa mère quand il signe à Besançon en 1904 pour le 14<sup>e</sup> colonial. Rappelé en 1914, ce vétéran de la Cochinchine décède de ses blessures en octobre 1914. Ces deux derniers cas donnent une image sans doute fidèle de la Suisse de ce début du XX<sup>e</sup> siècle, où se reconnaissent des hommes dont le parcours militaire à l'étranger est en partie le résultat de normes sociales et légales, mais aussi de choix individuels influencés par des facteurs externes, à commencer par le contexte économique et familial.

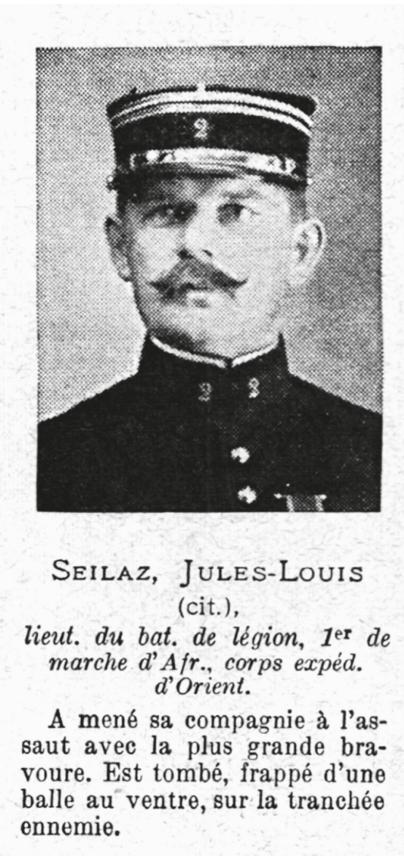
<sup>7</sup> «Le Conseil fédéral à la haute Assemblée fédérale concernant la convention conclue entre la Suisse et la France, le 23 juillet 1879», in *Feuille fédérale* du 13 décembre 1879, 55 (3), 1879, pp. 957 et ss.



Janvier 1917, un groupe de « légionnaires suisses » pose pour la Section photographique de l'armée. Deux d'entre eux arborent une Croix de guerre. (© Fonds des Albums Valois, Argonnaute, Paris – Nanterre)

#### UN TIERS D'HÉRITIERS DU SERVICE ÉTRANGER ?

Les vétérans des épopées coloniales, soit les légionnaires et les hommes des troupes d'infanterie ou d'artillerie stationnés hors de métropole, forment ainsi l'autre moitié de ces 69% de réservistes rappelés en 1914, ce qui constitue l'équivalent de 30% de notre corpus total. Eux, sont des Suisses engagés volontaires au tournant du siècle. En 1914, ils sortent de leur retraite ou directement du Maroc, d'Algérie, de Madagascar et du Tonkin. Ils ont en moyenne 31 ans lors de la mobilisation générale, un âge qui pourrait être plus élevé sans un important élan d'engagement dans l'immédiat avant-guerre (voir *infra*). Souvent devenus de petits sous-officiers (25% des anciens légionnaires suisses sont gradés) et envoyés patauger dans la fournaise des tranchées, ils vont former l'épine dorsale des unités de la Légion, puis du seul régiment étranger formé des rescapés en novembre 1915. C'est par exemple le Payernois Jules Émile Maret, passé sergent après le Maroc et le Tonkin. Il sera cité par son général pour son « ardeur splendide » et son initiative lors des coups de main. Une grande partie de la légende de la Légion de 1914 vient d'eux, des vieux briscards de la guérilla berbère, plus rompus à s'abriter derrière le



Jules Louis Seilaz, né dans le Vully, est l'archétype des jeunes Suisses de familles modestes partis faire carrière dans les troupes coloniales. (© *L'illustration*)

moindre rocher des djebels qu'aux charges d'Épinal à la baïonnette. Qualifiés de « méprisants du danger » ou de « valeureux » dans d'impressionnantes citations militaires souvent posthumes, sans doute tatoués par chaque étape dans les tripots de Méditerranée, ils vont toutefois inutilement tomber en masse lors des offensives ratées du début de la guerre, où la Légion est réservée pour les grands coups : 30 % d'entre eux disparaissent en 1915, l'année de Gallipoli, de la Champagne et de l'Artois, pour ne citer que ces trois-là.

Le meilleur exemple est à notre connaissance celui de Jules Louis Seilaz. Fils d'un ancien aubergiste, installé à Nant dans le Vully. Il signe, visiblement sans trop d'hésitations, pour le 2<sup>e</sup> étranger à Paris quelques mois après ses 18 ans. Il va faire, de 1892 à 1902, toutes les grandes conquêtes coloniales d'alors : l'Algérie, les confins du Sahara, le Tonkin, la pacification de Madagascar où il est blessé, ou encore Hanoï. Devenu adjudant, le Fribourgeois est démobilisé et recyclé comme commis à la poste de Mascara, près d'Oran. En 1914, il rejoint sa caserne comme sous-lieutenant du 2<sup>e</sup> bis zouaves. Septembre 1914, désormais vétéran de 40 ans, Jules Seilaz est à Crouy, où on franchit l'Aisne près de Soissons sous un déluge d'artillerie qui le blesse à la cuisse. À peine

rétabli, le voilà parti pour une nouvelle aventure digne de l'épopée coloniale: prendre les Dardanelles et retourner tout le Proche-Orient à la cause alliée. Manqué. Le 21 juin 1915, le lieutenant fribourgeois tombe devant une tranchée turque près de Kérévés Déré, d'une balle en plein ventre à la tête de ses zouaves et aux côtés de légionnaires désemparés.

Il faudra attendre le printemps 1917 pour voir la Légion tourner la page des assauts à découvert et opter pour des techniques de combats directement héritées des révoltes kabyles, à coups d'escouades et de grenades, plus économies peut-être en précieux vétérans.

#### **AOÛT 1914 : LE DÉPART DES NOUVEAUX VOLONTAIRES**

Le 30% restant de notre corpus est constitué de récents engagés volontaires. Il y a évidemment ceux du début de la guerre, les expatriés de Paris et les premiers arrivants qui seront soigneusement mis en scène par la propagande française, défilant jusqu'aux casernes, et commémorés par une jolie plaque, dans un coin de la cour des Invalides. Ils vont constituer les trois quarts des volontaires suisses de toute la guerre. Un contingent qui va sans cesse décroître: 20% des engagés signent en 1915, 12% en 1916, 11% en 1917 et 6% en 1918. Pour quelles raisons ? Il faut imaginer d'abord que la réalité de cette guerre d'un genre inédit se fait peu à peu connaître: internés, expatriés et rares permissionnaires témoignent des horreurs des nouvelles balles, des nouveaux obus, des contingents entiers qui ne reviennent pas et des civils belges mutilés. En Suisse, l'ampleur des pertes parmi les volontaires et les rappelés se fait également peu à peu jour. Ainsi, le canton de Vaud perd au moins 352 enfants dans le conflit. La répartition des familles touchées, dont les avis de décès sont répercutés par l'ensemble de la presse, fait que la plupart des villes, bourgs et villages finissent par être concernés directement. La bourgade de Payerne voit par exemple six des siens, presque tous légionnaires, ne pas revenir. En sus des nombreuses familles binationales, Sainte-Croix voit sept de ses enfants tomber au front, la plupart étant purement et simplement portés disparus.

Tous les volontaires ne sont de loin pas légionnaires. Si certains insistent pour combattre dans un des régiments étrangers (pensons au 3<sup>e</sup> régiment du 1<sup>er</sup> Étranger, que Blaise Cendrars appelle affectueusement le «3<sup>e</sup> déménageur»), d'autres, désireux de se démarquer de cette troupe qui apparaît rapidement autant constituée de repris de justice et d'aventuriers que réservée aux grandes offensives qui tournent mal, insistent pour rejoindre un autre régiment de l'armée française<sup>8</sup>. Beaucoup signent pour les chasseurs Alpins, sans doute par affinité, ou pour la Coloniale, pour son aura ou pour

<sup>8</sup> Stéphanie Leu, «Neutres en 1914», in *Académie de Paris*. [https://www.ac-paris.fr/portail/jcms/p2\\_865211/neutres-en-1914](https://www.ac-paris.fr/portail/jcms/p2_865211/neutres-en-1914), (consulté le 7 mai 2019).



Auteur de plusieurs peintures patriotiques et très populaires en Suisse, André Fournier illustre cette affiche de 1916 : une exposition genevoise très engagée et dont les bénéfices sont clairement destinés à l'œuvre alliée. (© IWM Art. IWM PST 11110)

espérer être plus souvent en mer qu'au front. Prenons le Lausannois Gustave-Louis Raphoz, manœuvre, visiblement d'origine française qui aurait dû être appelé en 1917. Il a tout juste 17 ans en décembre 1914, quand il signe pour la durée de la guerre à la mairie d'Annecy, au titre du 22<sup>e</sup> bataillon de chasseurs alpins. Après un parcours oscillant entre le front et les troupes auxiliaires, souffrant d'une endocardite, il décède en décembre 1918 à l'hôpital de Saint-Fons, dans la banlieue de Lyon.

Si les engagements s'étiolent, difficile de déterminer avec certitude si c'est également le fait d'une diminution progressive d'un élan patriotique et francophile, celui des foules de volontaires de l'an 14 : la moitié des engagements volontaires de tout le début du siècle date en effet de la seule année 1914. Les journaux d'alors insistent sur l'absence de manifestation en Suisse romande. La colonie française de Lausanne part bien en groupe et en bateau<sup>9</sup> ou en cortège jusqu'à la gare en chantant la Marseillaise et criant « vive la Suisse » sous les acclamations<sup>10</sup>. Mais le grand public n'est averti du départ de compatriotes pour le front français que par des séries d'entrefilets à vocation individuelle, sans doute communiqués à la presse par les familles : une Lausannoise est à la Croix-Rouge de Lyon, le Docteur Narbel est parti comme ambulancier, les trois enfants de la famille Chappuis de Gingins sont au front, etc.

À noter qu'un autre élan d'engagement de Suisses et de binationaux a eu lieu, mais avant-guerre : autant d'hommes vont gagner les bureaux de recrutement et les mairies

<sup>9</sup> *Feuille d'Avis de Lausanne* du 5 août 1914, pp. 5 et 8.

<sup>10</sup> *La Tribune de Lausanne* du 5 août 1914, p. 2.

en 1912 et 1913 que durant les seules années 1915 et 1916. L'éveil d'un sentiment d'insécurité, ou de défense des valeurs francophiles, amplifié par la diffusion grandissante des rumeurs de conflits, a peut-être joué un rôle.

#### DU VOITURIER AU DIPLOMATE: UNE SOCIOLOGIE DES POILUS SUISSES

De manière générale, l'appel des tranchées touche une population encore peu industrialisée, d'éducation sommaire à moyenne, dépendant souvent d'une économie peu exigeante en niveau de formation. Celui-ci est d'ailleurs révélateur. 1,6 % des hommes sont analphabètes, 11,4 % ont des connaissances rudimentaires, 88 % savent lire, écrire et compter, 2,7 % seulement disposent d'un brevet d'enseignement primaire et 1,9 % témoignent d'un niveau de bachelier<sup>11</sup>.

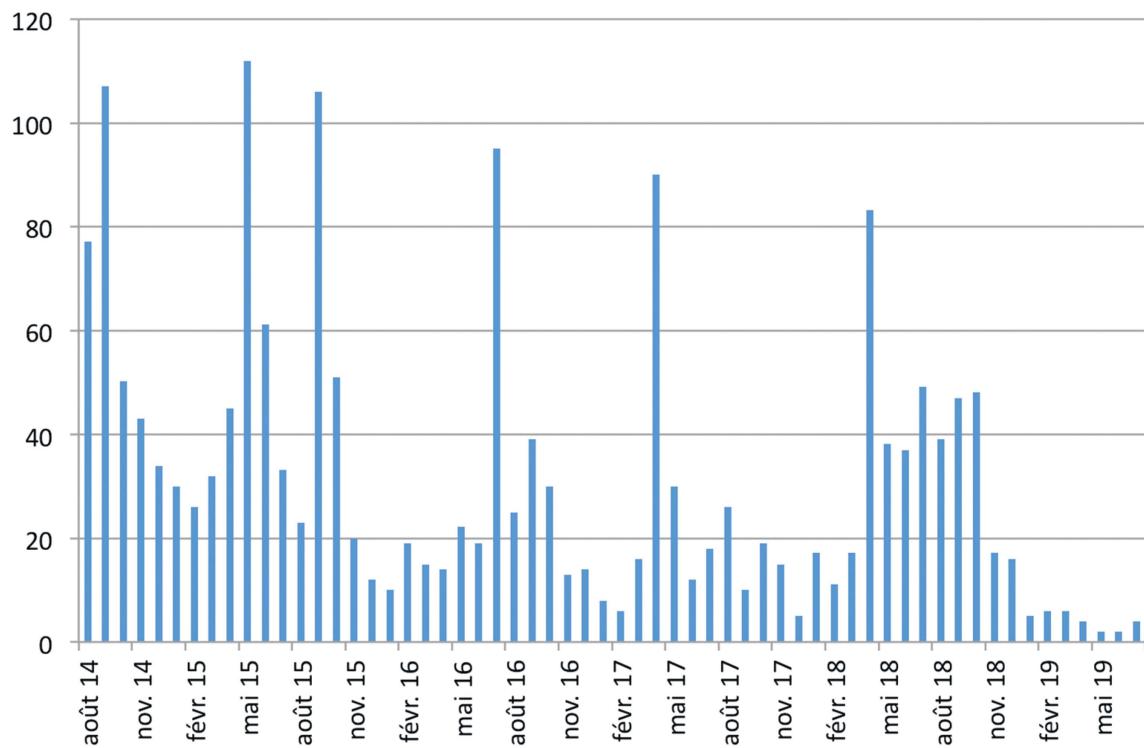
Une population définie est celle de l'horlogerie. Ce sont des hommes venant essentiellement de l'arc jurassien, et vivant d'un côté de l'autre de la frontière d'une génération à l'autre, au grès de l'embauche. Comme Jules Henri Petit, né au Locle, ses parents partent vivre à Morteau où il fait des classes turbulentes avant de partir vivre à La Chaux-de-Fonds puis à Bar-le-Duc. Il sera plusieurs fois blessé au front. Ou Fernand Louis Vernaz, un mécanicien-tourneur de Sainte-Croix qui suit ses parents à Annemasse. Il sera porté disparu à Souchez en 1915. L'industrie du temps ainsi que les métiers connexes (décorateurs, ouvriers de précisions et autres) vont ainsi fournir plus de 15 % des hommes figurant dans les listes des appelés et engagés de 1914. Ce sera toutefois « seulement » 4,7 % des pertes : un nombre très élevé d'appelés seront déclarés déserteurs (profitant sans doute de rester en Suisse), seront réformés pour infirmités ou encore affectés en usine. Un phénomène qui n'a par ailleurs pas dû toucher que cette catégorie de la population. Au moins quatre cas de déserteurs, voire de déserteurs condamnés et exécutés, sont attestés dans notre corpus et revêtent une certaine variation de profils. Paradoxalement, l'attitude des civils en Suisse vis-à-vis des déserteurs et réfractaires étrangers semblait plutôt conciliante, surtout en Suisse romande<sup>12</sup>.

À côté des horlogers, les populations tributaires de l'économie agropastorale, et vivant également souvent des deux côtés de la frontière jurassienne (ou autour du bassin genevois et savoyard), vont suivre le même mouvement. À l'image d'Émile-François Rochat, fromager né aux Charbonnières, installé aux Planches, puis, en 1910, à Champagnole en France voisine. Naturalisé en 1909, il sera porté disparu en Alsace en 1915 et enterré, on ne saura jamais où, par les Allemands. Un parcours inverse de Paul Aimé Grandvoisinnet,

<sup>11</sup> Chiffres extraits des fichiers matricules, indexés sur la base « Grand Mémorial » ([www.culture.fr/Genealogie/Grand-Memorial](http://www.culture.fr/Genealogie/Grand-Memorial)).

<sup>12</sup> *Feuille d'Avis de Lausanne* du 10 mars 1917, p. 8.

## Les pertes mois par mois



Le tableau des pertes illustre la terrible réalité du premier conflit mondial, qui voit apparaître une banalisation de la mort quotidienne au front dont les engagés suisses ne sont de loin pas exempts. S'y ajoute, pour eux, une très forte participation aux opérations de la Légion étrangère, troupe réservée pour les grandes offensives. Citons Gallipoli, l'Artois (où les Suisses se distinguent), la Champagne, la Somme, les monts de Champagne et la résistance à l'offensive de printemps 1918.

qui naît aux Bayards puis retourne à Pontarlier chez ses parents. Agriculteur, maréchalferrant, il sera détaché à l'usine Dubied de Pontarlier durant la guerre. Les échanges de mains-d'œuvre tout comme celle de pâtures étaient déjà fréquents au début du siècle. En août 1914, la presse se remplit d'ailleurs d'entrefilets, annonçant la disparition ou le rapatriement du cheptel qui avait eu la mauvaise idée de se trouver au nord de la frontière<sup>13</sup>. À noter toutefois que l'agriculture, toutes professions confondues, va fournir quelque 15% des engagés, et un même pourcentage des pertes totales. La chose est connue. Peu formés, peu gradés, rarement affectés aux postes de l'arrière, les cultivateurs vont fournir en nombre les régiments d'infanterie ordinaires, où ils paieront un lourd tribut<sup>14</sup>.

13 *Feuille d'Avis de Lausanne* du 7 août 1914, p. 7

14 Henri Gilles *et al.*, « Géographie économique des morts de 14-18 en France », in *Revue économique*, 65, 2014, pp. 519-532.

Un autre corpus est celui de la petite industrie, de l'industrie et des métiers manuels de construction. Eux, vont représenter respectivement 8,2%, 14,3% et 10,4% des engagés. On parle de tourneurs, mouleurs, fondeur, décolleteurs, charpentiers et surtout d'ouvriers et manœuvres polyvalents. Deux aires de population sont concernées. L'arc jurassien à nouveau, de Bâle à Genève, gravitant autour des usines de Belfort et Besançon notamment, puis la région genevoise élargie, attirée elle surtout par les usines du bassin lyonnais. Les déplacements d'une génération à l'autre sont à nouveau visibles.

Signalons encore que toute une petite population qui gravitait autour des grandes villes voisines (Lyon va engager 5% des hommes du corpus, Belfort 10,9%). Elle n'était pas toujours bien établie, et frisait avec ce qu'on appellera aujourd'hui la marginalité. Prenons Louis Francisoud, Genevois, officiellement acrobate, qui va écoper de 11 condamnations entre 1892 et 1896 pour vagabondages et petits délits. Envoyé aux bataillons d'Afrique, il récidive à son retour et est expulsé en Suisse après avoir rossé des agents. On le retrouvera à la Légion, à la prison St-Raoul, en voleur à Lyon, puis finalement écroué. Il meurt à l'hôpital de Saintes, sans avoir vu le front. Il y a encore Germain Chatenoud, autre Genevois, homme de peine et vagabond régulier, condamné à de multiples reprises entre Lyon et Marseille. Il va vivre dans une maison de tolérance pendant trois ans, sera réformé pour ulcère à la jambe droite avant de mourir de maladie en 1917.

Les professions intellectuelles composent 3,4% de notre corpus – ce qui amène à relativiser largement l'engagement de l'élite d'alors – avec toutefois en leur sein de notables figures. Il faut citer Jacques Henri Édouard Reymond de Broutelles, éditeur, né à Paris, engagé volontaire, légionnaire et pionnier de l'aviation, dont le père n'est autre que le sculpteur genevois à qui l'on doit le Davel de la place du Château et la statue d'Alexandre Vinet à Lausanne, ainsi que deux des allégories qui ornent la façade du Palais fédéral. Le cousin du conseiller aux États Donat Golaz, Paul Louis Georges Edgard de Bresson, engagé en 1883 et militaire de carrière, fauché à la tête de son bataillon au Linge. René Allard, architecte, très probable auteur de la tombe du peintre Hodler.

On ne s'étendra pas sur les dossiers déjà connus. Il y a celui du journaliste Frédéric Sauser – alias Blaise Cendrars – qui perdra son avant-bras devant Souain en 1915, et celui de Guy de Pourtalès, mobilisé comme conducteur. Citons également le capitaine Jacob Edouard Junod, militaire genevois de carrière qui laissera à sa mort, devant Souain, une abondante correspondance, ainsi qu'Albert Charles Frédéric Henri de Tscharner, devenu un héros de la Légion<sup>15</sup>. S'y ajoutent un petit lot de gens d'Église,

<sup>15</sup> W. Meier, «Le lieutenant-colonel de Tscharner et les Suisses à la Légion étrangère», in *Revue militaire suisse*, 122, 1997.

quelques artistes (le futur peintre de Marine et des décors de l'opéra de Paris Valdo Barbey, fils du fondateur de l'Yverdon-Sainte-Croix) et une poignée de sportifs.

Reste l'essentiel. Une majorité anonyme difficilement saisissable, parfois très mobile ou au contraire très sédentaire, à mi-chemin entre les villes romandes et les bourgs de campagne. Ils étaient pour beaucoup petits commerçants (11,6%), commerçants (10,5%), mais surtout dans les métiers de service (22,7%). Pour ce qui est du commerce, il faut entendre boucher, commis, représentant, épicer ou coiffeur. Comme en France, ces métiers qu'on trouve en ville comme en province, sont surreprésentés dans les hommes de troupe. À la fois par les effets du recrutement massif, mais aussi par un besoin de disposer d'hommes sachant écrire parmi les sous-officiers<sup>16</sup>, très exposés au front. Plusieurs petits employés de banque venant de Genève vont ainsi finir sergents ou caporaux. Parmi eux, souvent des hommes ayant vécu à l'étranger (Louis Convert, Genevois installé comme employé de commerce à Mannheim, ou Hubert François Lemaître, Genevois qui va résider à Alexandrie, Johannesburg puis Buenos Aires avant de tomber aux Eparges), et des hommes au contact des villes et de métiers impliquant des collègues et des clients étrangers. Là aussi, les relations influencent sans doute les idéaux. Pour les hommes issus des professions de service, ce sont de petits métiers peu indépendants et tributaires du tourisme ou de l'activité urbaine. Ils sont voituriers, garçons de salle, livreurs, domestiques, voire comptables et employés de bureau. Beaucoup ont grandi dans la périphérie des villes romandes et retrouvent dans leurs fiches d'incorporation les corollaires de milieux difficiles ou modestes : soutien de familles, fils illégitime, soutien de veuve, etc. Cette catégorie va fournir un pourcentage non négligeable des volontaires de 1914 et d'avant-guerre. Pour eux comme pour d'autres, la régularité d'une solde, l'évasion, la perspective d'une pension et d'une carrière dans l'administration de ce qui est encore un empire colonial, sont des arguments connus, sans doute exacerbés par la discrète, mais efficace propagande française dans les villes suisses. L'essentiel de ces hommes n'est toutefois connu que par des dossiers lacunaires, souvent remplis à la va-vite. Prenons Marcel Golaz, mécanicien de Vevey, que son père cherchait toujours en janvier 1916 alors que le légionnaire avait disparu quatre mois plus tôt à Souain. On ne sait rien d'autre de lui. Encore moins de Marcel Bainier, volontaire pour la légion à 18 ans, également disparu à Souain. Georges Clerc, domestique qui s'engage en 1906, combat avec la Légion au Maroc, mais refuse de reprendre le chemin du front avant de se ravisier en 1915. Paul Ducommun, garçon d'hôtel à Lyon, célibataire qui signe pour la Légion et y tombe en 1915. En fait, la grande majorité des légionnaires de 1914 nous échappe d'ailleurs encore, faute de documentation individuelle disponible.

<sup>16</sup> André Loez, «Autour d'un angle mort historiographique: la composition sociale de l'armée française en 1914-1918», in *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, 91 (3), 2008, pp. 32 et ss.

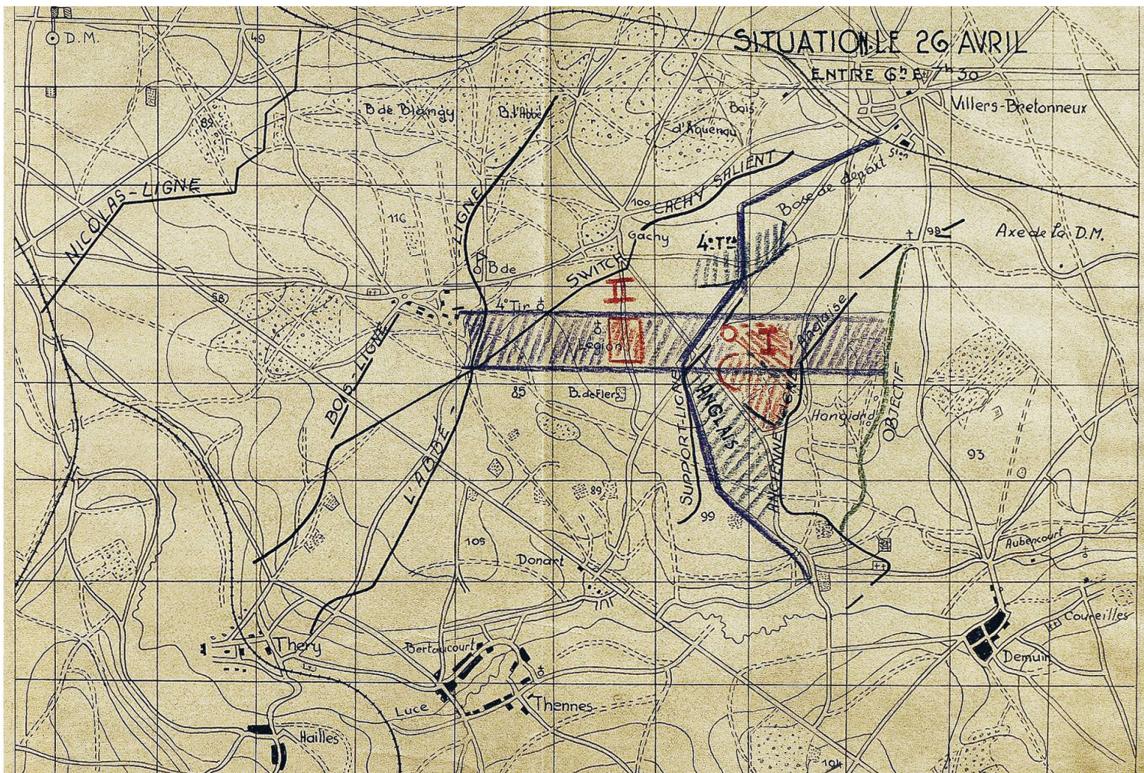
### PARTIR ENTRE COPAINS : UN EFFET DE GROUPE

Les volontaires de 14-18 doivent aussi être reliés au phénomène des classes, bien que la Suisse d'alors ne connaisse pas de réels équivalents aux liens communautaires établis par les conscrits d'une même année en France. L'appel aux drapeaux, qui va rapprocher les individus d'une région et d'une même génération, connaît outre-Jura une incarnation sociale forte et une expression festive dans les localités. La chose est encore exacerbée dans cette France du tournant du siècle, où on connaît le culte des provinces perdues. Ce rassemblement qui entraîne une émulation générationnelle, populaire et rurale surtout, est à priori difficilement lisible dans la Suisse du début du XX<sup>e</sup> siècle. Plusieurs indices toutefois. Dans le seul Allschwil, bourg de la banlieue industrielle de Bâle, au moins quatre contemporains de 1895 partent pour le front (l'un déserte, l'autre rentre grièvement mutilé, l'autre meurt en héros en Serbie et le dernier fera les deux guerres mondiales). Cinq contemporains de 1897 de Vevey (trois vont y rester). Sept contemporains lausannois de 1893 (quatre ne rentreront pas, dont le boucher Bessat, un fils illégitime, binational, qui utilise ses papiers suisses pour rentrer à la Légion). À Aigle, au moins cinq contemporains de 1895 partent au front (un seul va y décéder)... S'y ajoutent des fratries entières, surtout dans les villages. Qu'en déduire? Que ces phénomènes d'émulations, entre enfants de la même génération et de la même origine, s'entraînant mutuellement et cultivant des valeurs communes, est un facteur non négligeable chez ces Suisses de 1914 préférant les tranchées à la sécurité de la neutralité.

### LE RÖSTIGRABEN DES MORTS

L'analyse détaillée des lieux de naissance et de décès des Suisses de 14-18 est révélatrice à bien des égards. Pour ce qui est des décès, ils n'épargnent aucun morceau du front entre la mer du Nord et la frontière suisse, sans compter la Serbie d'alors, Salonique et les Dardanelles. Les grandes offensives ressortent clairement, surtout celles où la Légion a donné: Seddul Bahr, l'Artois en mai 1915, Souain et Aubérive en Champagne, Belloy-en-Santerre, de nouveau Aubérive en 1917, la zone de Cachy en avril 1918 (54 morts suisses en un seul jour au Bois du Hangard, le record de toute la guerre), les environs de Soissons deux mois plus tard, et enfin Laffaux et Allemant, dernier grand coup, durant l'offensive dite des cent jours.

La surreprésentation romande est écrasante: 35% des hommes viennent de Genève, 18,4% du canton de Vaud (dont un tiers de Lausanne), suivent La Chaux-de-Fonds, Porrentruy, le futur Jura (7,6%), ainsi que les deux Bâle. La suisse alémanique ne suite que très marginalement, avec surtout des individus issus des zones urbaines, souvent défavorisées. Ramenés aux engagés volontaires clairement identifiables, donc en excluant les rappelés, le chiffre reste à 68 % romand. Ces différences de comportement face à l'enga-

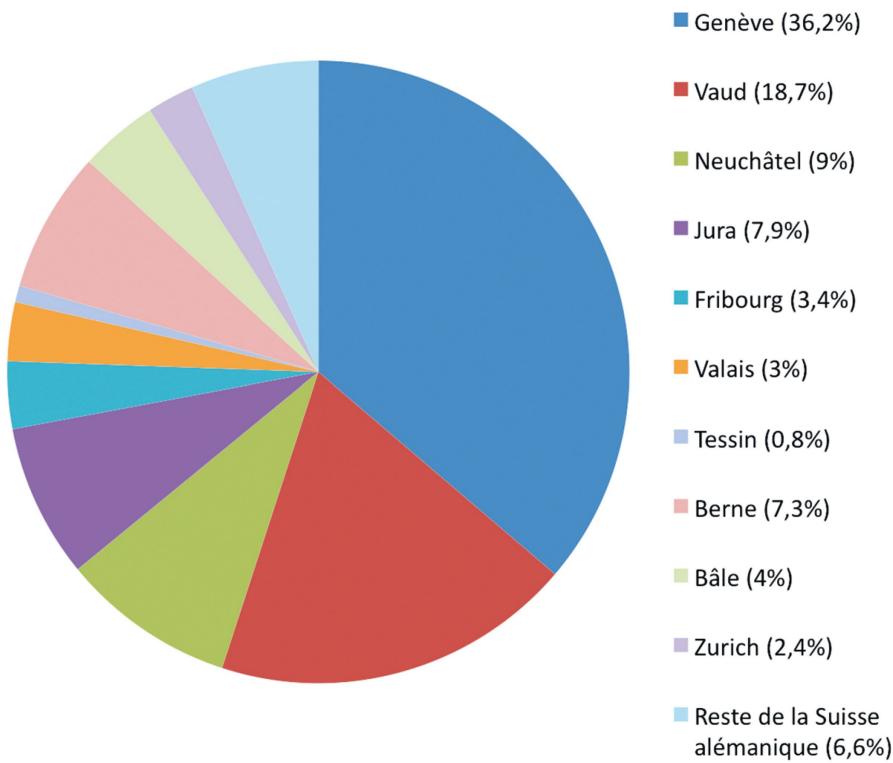


Le 26 octobre 1918 est la journée la plus meurtrière pour les engagés suisses. La Légion prend d'assaut le bois du Hangard, fortifié par les Allemands. Dans des conditions chaotiques, 54 vont tomber le même jour, 80 sur toute la période. (© SGA/Mémoire des Hommes)

gement volontaire font évidemment écho au clivage entre Francophones et Alémaniques qui se fait vif durant la Grande Guerre. Dans notre cas, un lien entre francophilie, teintée surtout par une forme d'opposition aux voisins germanophones (le Jura bernois, la région biennoise et la Valais romand en témoignent dans une certaine mesure), n'est pas à remettre en doute. Difficile de déterminer dans quelle mesure une animosité ambiante et les débats à répétitions ont réellement pesé dans les choix individuels, choix qui sont souvent multifactoriels, comme nous l'avons vu.

En revanche, la présence de Romands dans les troupes du pays qui a les faveurs de la majorité de la population est très vite instrumentalisé: dans le discours général, l'image du « poilu » et l'utilisation qui en est faite par la presse romande sert à exhorter un certain nombre de valeurs: défense de la liberté ou de la paix, patriotisme, bravoure, ou encore opposition au pangermanisme. C'est évidemment encore mieux si le poilu en question est un Romand. Les faits d'armes des engagés volontaires sont ainsi remarquablement suivis, chaque bataille où la Légion se distingue est dûment couverte (parfois au moyen de témoignages de volontaires romands d'ailleurs), chaque rencontre d'un Romand avec

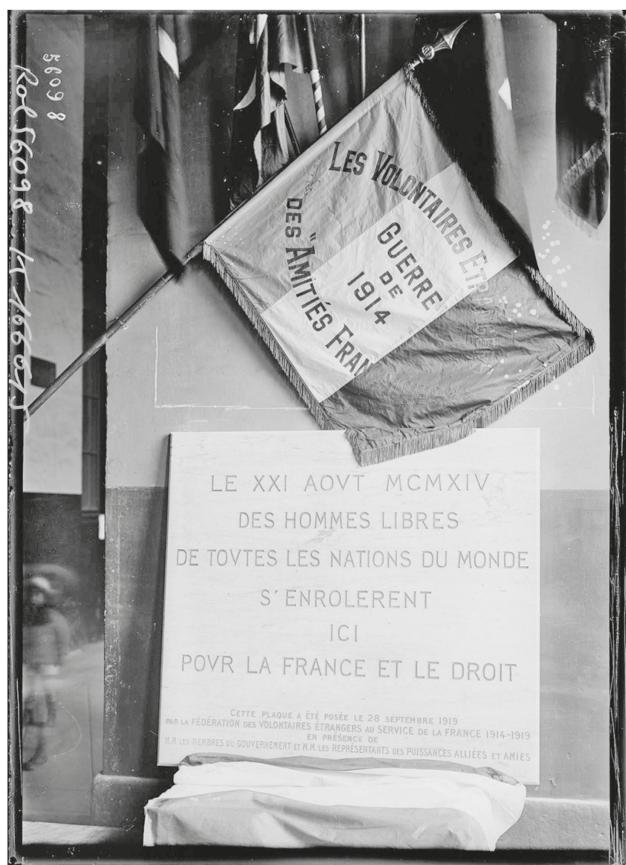
## Origines des engagés



Les données affinées des natifs de Suisse morts pour la France révèlent un phénomène essentiellement romand, ainsi que partiellement urbain en Suisse alémanique. Il est à mettre en lien avec un sentiment francophile et germanophobe, et surtout avec les catégories sociales concernées. Le cas du Tessin mériterait d'être examiné plus en détail.

un vétéran ou un général sous uniforme français est rapportée, et chaque décès « d'un brave de chez nous » bénéficie d'une nécrologie complète. Et quand la justice militaire ou la police met la main sur un volontaire, la presse se passionne. En 1917, on suivra dans les détails l'affaire Leuba, un journaliste (genevois ?) engagé dans la Légion, arrêté à la gare de Lausanne et poursuivi pour désertion et espionnage. Il sera acquitté par le Tribunal. Sous différentes facettes, l'image même du volontaire devient en Suisse romande un combat en soi. Un passage de la *Tribune de Lausanne*, glorifiant la communion des combattants, en témoigne de manière admirable. On écrit depuis Paris :

Un mot maintenant de ceux qu'on nommait autrefois, à la Légion étrangère, « des glo- rieuses canailles ». Ils abondent en ce moment. Je ne parle pas de l'apache ; il n'est jamais intéressant.



L'énergique colonie suisse de Paris a été s'engager en cortège en 1914. Les survivants iront de même déposer leur drapeau aux Invalides en octobre 1919, ainsi qu'en 1921 quand une plaque offerte par « les survivants des volontaires étrangers » sera offerte au soldat inconnu. Une plaque sera à nouveau déposée, en 1928, aux Invalides.  
(© Source gallica.bnf.fr/BnF)

Mais il existe, hélas! – il existait – dans nos grandes villes une quantité d'hommes plus ou moins dévoyés. Des revers de fortune, le jeu, le vice, les avaient jetés en quelque sorte hors de leur milieu social. À la guerre, ces hommes trouvent un moyen propre de se réhabiliter. Une blessure les relèves aux yeux des autres, une mort courageuse sauve l'honneur de leurs noms. Et ceux-là sont des braves.<sup>17</sup>

#### PERSPECTIVES DE RECHERCHE

Le sort de ces poilus Suisses de la Grande Guerre reste un sujet à développer. Le rôle par exemple de la Confédération face à ce volontariat massif, qui se bornera à demander officiellement à Paris qu'on lui rapporte, au moins, ses combattants mineurs, mais qui semble renoncer durant le conflit à intervenir plus largement, est un thème à explorer. S'y ajoute le devenir des hommes à leur retour, souvent sans ressources et à charge des œuvres de charité ou d'allocations françaises, quand ils n'ont pas maille à partir avec la justice militaire suisse: un Fribourgeois, rescapé de la Marne, passera plusieurs mois à Bochuz. La réinsertion des vétérans et leur place dans une société constituent un champ de recherche, tout comme la création d'un souvenir collectif qui sera résolument éloigné des traumatismes de Verdun ou de la Somme. Les conséquences humaines sont également à étudier comme la façon dont ont été touchés des villages et des familles entières par la mort d'un ou de plusieurs de leurs proches. Une dernière piste encore: les 1899 actes de décès sur lesquels nous nous sommes basés peuvent témoigner, selon les estimations, d'un effectif total de 6'000 à 12'000 hommes, nés en Suisse et partis combattre. Aucune documentation ne nous permet, pour l'heure, d'estimer leur pendant, à savoir les Confédérés nés en France.

#### Les pionniers de l'aviation: une valeur d'exportation

Le peu d'enthousiasme de l'État-Major suisse face au développement de l'aviation au début du siècle est connu et a été décrit à plusieurs reprises. Ce qu'on connaît moins, c'est la déception des pionniers d'alors, qui seront accueillis à bras ouverts par les belligérants. C'est le cas du Neuchâtelois Édouard Monnard, 47<sup>e</sup> brevet suisse, qui signe dans la Légion pour être versé dans la 77<sup>e</sup> escadrille. Théophile Ingold, de Montreux, 35<sup>e</sup> brevet suisse, un autre volontaire qui ramènera, mourant, son avion dans les lignes françaises. Il aurait été refusé à deux reprises par l'armée suisse et avait un cousin, Karl Ingold, qui combattrra lui dans la future Luftwaffe allemande. D'autres pionniers vont y rester, comme Henri Blancpain, frère des patrons de la brasserie du Cardinal), Charles Louis Trinkard, de Vevey. Élevé par sa grande sœur, il signe pour la Légion, se forme avec succès à Pau en 1917, et se retrouve parmi les pionniers de l'escadrille américaine Lafayette. Plusieurs autres passeront ainsi des tranchées aux biplans SPAD ou aux très exposés ballons d'observations. Beaucoup vont y décéder de «chute d'aéronefs», ces derniers n'étant pas encore équipés de parachutes. Curieusement, ces pionniers ne bénéficieront pas non plus, dans la presse suisse, de l'aura des as de la Première Guerre.

<sup>17</sup> Tribune de Lausanne du 27 novembre 1914, p. 2.



INGOLD, THÉO (2 cit., <sup>1</sup>),  
serg. pilote à l'escadr. N. 23.

Eagagé volontaire de nationalité suisse, a accompli depuis quatre mois des reconnaissances à longue portée au cours desquelles il a toujours rempli sa mission malgré les avions ennemis. Le 31 mars 1916, un des avions de l'escadrille, n'étant pas rentré d'une mission lointaine, s'est offert pour la tenter de nouveau, l'a menée à bien et a vengé ses camarades en abattant un avion allemand sur le lieu même du premier combat.

Engagé volontaire pour la durée de la guerre. Excellent pilote qui a effectué depuis quatre mois de nombreuses reconnaissances à longue portée, au cours desquelles il a toujours fait preuve de courage et de sang-froid. A abattu un avion ennemi, le 31 mars 1916. Très grièvement blessé, le 16 juillet, alors qu'il volait à faible altitude au-dessus des positions allemandes, a eu cependant l'énergie de ramener son avion dans les lignes françaises.

Théophile Ingold, autre célèbre pilote suisse dans l'aviation française. Ce natif de Montreux sera souvent opposé dans la presse à son cousin, traité de « Suisse renégat » et de « Boche » dans l'aviation allemande.  
(© *L'illustration*)

